



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien du Gouvernement aux associations

Question au Gouvernement n° 4116

Texte de la question

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT AUX ASSOCIATIONS

M. le président. La parole est à Mme Aude Luquet.

Mme Aude Luquet. Madame la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement, notre pays compte plus d'1,5 million d'associations, fortes de 16 millions de bénévoles. Ces chiffres démontrent la solidarité dont font preuve les Français. Les associations sont au cœur de la vie de nos communes : elles œuvrent au quotidien pour aider les personnes en difficulté et pour faire vivre la culture et le sport. Je pense au club de foot qui fait la fierté du village, à la troupe qui fait vibrer les planches du théâtre municipal ou encore à l'entreprise solidaire qui favorise la réinsertion et l'inclusion.

Toutes les associations sont indispensables. En effet, face aux défis sociétaux actuels, les acteurs associatifs sont des bâtisseurs incontournables du lien social. Bien souvent, ils permettent de rassembler toutes les bonnes volontés d'un territoire et contribuent ainsi, de manière utile, au développement local.

Toutefois, si l'action des associations n'a jamais été aussi essentielle, elles sont nombreuses à se retrouver aujourd'hui en difficulté car, comme les entreprises, elles n'ont pas été épargnées par la crise sanitaire : explosion des demandes pour celles qui assurent des missions de solidarité et baisse des cotisations pour les associations sportives, par exemple. Toutes partagent la même crainte face à l'avenir en soulignant leur manque de visibilité. Ces associations appellent aujourd'hui à l'aide et demandent un véritable soutien pour pérenniser leur activité et aborder l'avenir avec sérénité.

Vous le savez, madame la secrétaire d'État, le groupe Mouvement démocrate (MODEM) et démocrates apparentés est fortement mobilisé aux côtés des associations depuis le début de la législature. Pour preuve, deux propositions de loi qui seront bientôt examinées par l'Assemblée nationale : la première, de notre collègue Sylvain Wacziarg, en faveur de l'engagement associatif ; la seconde, que vous connaissez bien puisque vous en êtes à l'origine, sur l'amélioration de la trésorerie des associations. Nous saisissons cette occasion pour vous demander quelles actions le Gouvernement entend soutenir pour assurer un avenir serein à notre tissu associatif. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement.

Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement. Vous avez tout à fait raison : les associations font vivre nos territoires, elles sont diverses et elles ont toutes été percutées par la crise, quoique de manière plus ou moins forte. La mobilisation du Gouvernement à leurs côtés est totale. Nous tentons de répondre aux différentes conséquences de la crise sanitaire. Les associations font vibrer nos territoires, dont elles sont le visage. Elles sont absolument essentielles au lien social, auquel, je le sais, vous êtes

particulièrement attachée.

Évidemment, nous avons d'abord apporté des réponses financières aux associations : 58 % d'entre elles, les associations employeurs, ont bénéficié du chômage partiel et plus de 48 % ont touché des aides financières. Je pense non seulement aux aides sectorielles, au fonds UrgencESS placé sous la responsabilité de ma collègue Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable, mais aussi, bien sûr, au fonds d'urgence et de solidarité, qui a permis le versement de plus de 535 millions d'euros d'aides, ou encore au fonds de développement de la vie associative (FDVA), qui a bénéficié à plus de 12 000 associations.

Au-delà de ces aides financières, vous l'avez souligné, l'essentiel est aussi de favoriser l'engagement humain au sein des associations, lesquelles expriment le vif désir de retrouver leur vie d'avant et leurs activités. Avec le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Jean-Michel Blanquer, nous avons la volonté d'accompagner l'engagement des jeunes et des moins jeunes, en aidant les bénévoles à bâtir des protocoles et en facilitant les rapprochements. Ce soir même, le site associations.gouv.fr sera mis à jour pour permettre aux associations d'entrer en contact et de retrouver ce dont elles manquent le plus dans l'immédiat : le lien.

Notons, enfin, que cette année est un peu particulière puisque nous fêterons en 2021 les 120 ans de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, qui a marqué bien davantage que l'avènement d'un droit nouveau : une véritable conquête. Cette conquête, nous y tenons et nous la défendons à travers des mesures de relance telles que le pass culture, le pass'sport et les mesures de soutien aux associations. Croyez-le, madame la députée, le Gouvernement est entièrement mobilisé ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4116

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : Jeunesse et engagement

Ministère attributaire : Jeunesse et engagement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 juin 2021](#)